



## Les travaux de la semaine passée



### DANS LE MORBIHAN

#### Au comice agricole à Neulliac



Accueilli par Jean-Pierre LE PONNER, maire de la commune de Neulliac, Jacques LE NAY a participé le 22 juin au comice agricole de l'ancien canton de Cléguérec. Concours bovin, concours international du cheval breton, exposition de matériel agricole et ferme pour les enfants étaient notamment au programme de cette manifestation qui fut pour le sénateur l'occasion de rappeler son attachement et son soutien à l'agriculture et tout particulièrement à l'élevage.  
« N'oublions pas que l'agriculture française est l'une des meilleures au monde... » a rappelé Jacques LE NAY.

#### Inauguration du bar-épicerie « Tavarn Seglian » à Séglien



Le 22 juin, Jacques LE NAY s'est rendu à Séglien à l'invitation du maire Laurent GANIVET dans le cadre de l'inauguration du bar-épicerie et dépôt de pain « Tavarn Seglian ».

Jacques LE NAY, fervent défenseur de la revitalisation des bourgs, a rappelé l'exemplarité de ce projet unissant la commune, propriétaire des murs et les gérants. Dans ce village rural ce dernier commerce de proximité au service de la population permet de conserver le lien social.

« Tavarn Séglian », espace d'échange et de vivre ensemble, est un lieu multigénérationnel où se croisent des retraités, des familles, des chefs d'entreprises... au grand bonheur des Ségliennais.

### AU PARLEMENT

#### Salon du Bourget



La 53<sup>e</sup> édition du Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) s'est tenue au Bourget du 17 au 23 juin.

Jacques LE NAY s'est rendu au SIAE avec les membres de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat le 19 Juin. Ce fut l'occasion pour la délégation de parlementaire venue soutenir l'excellence de nos industriels qui portent plus de 350.000 emplois en France, de rencontrer les acteurs de l'industrie mondiale autour des dernières innovations technologiques.

2 380 exposants, réunis sur 192 000 m<sup>2</sup> d'exposition d'aéronefs ont attiré plus de 320 000 visiteurs.

#### Questions d'actualité au Gouvernement



Le 20 juin, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement à l'occasion de la séance de questions d'actualité ([voir la vidéo](#)).

Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie et des Finances a été interpellé sur le **lancement de Libra par Facebook**. Marc FESNEAU, ministre chargé des Relations avec le Parlement a été interrogé sur la **crise dans la Golfe**. Sibeth NDIAYE, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement a quant à elle été interpellée sur la **situation de Carlos GHOSN**.

L'**école inclusive**, les **bandes organisées de mineurs**, la **réforme de l'assurance-chômage** et le **référendum d'initiative partagée pour Aéroports de Paris** font aussi partie des questions posées aux membres de l'exécutif.

#### Agence nationale de cohésion des territoires



Le 20 juin le Sénat a adopté en nouvelle lecture la [proposition de loi](#) portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la [proposition de loi organique](#) relative à la nomination du Directeur général de cette agence, sur le rapport de Louis-Jean DE NICOLAY. La commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable, réunie le 12 juin, a adopté, en nouvelle lecture, un amendement à la proposition de loi portant création d'une ANCT visant à favoriser la recherche d'une solution consensuelle entre les différents membres du conseil d'administration, en cas de nouvelle délibération consécutive à l'expression d'une opposition par la majorité des élus locaux sur une délibération. Ainsi, aucune nouvelle délibération ne pourra être validée si les trois-quarts des élus locaux présents s'y opposent.

Les sénateurs ont adopté plusieurs amendements sur ce texte pour clarifier le fait que les prestations assurées par l'agence seront gratuites pour les collectivités qui la sollicitent, étendre les champs d'intervention de la future Agence nationale de la cohésion des territoires, dans sa mission de conseil et de soutien des collectivités territoriales et leurs groupements aux domaines de la culture, du sport et de la pratique d'activités physiques et sportives et identifier clairement les agences régionales de santé parmi les opérateurs partenaires de l'ANCT.

#### Transports aériens et aménagement des territoires



Le Sénat a constitué une mission d'information sur les transports aériens et l'aménagement des territoires

À l'issue d'un premier échange de vues, les sénateurs de la mission ont insisté sur le rôle essentiel des transports aériens pour le désenclavement et le développement des territoires non desservis efficacement par le rail et par la route.

Alors que les dessertes de nombreuses villes sont menacées de suppression, ils ont souligné l'actualité et l'urgence à faire valoir la place des territoires et ce dans le cadre de la stratégie nationale du transport aérien 2025 annoncée en mars dernier par le Gouvernement. La mission procède à ses auditions et déplacements jusqu'en juillet et prévoit d'achever ses travaux en septembre. Le 18 juin, une table ronde s'est tenue en présence des représentants des compagnies aériennes opérant des lignes d'aménagement des territoires, notamment CHALAIR, TWIN JET, AIR CORSICA et AIR AUSTRAL.

93 députés et sénateurs, dont Jacques LE NAY, ont cosigné une [tribune dans le JDD](#), parue le 23 juin, décrivant l'avion comme « une nécessité vitale » et « le seul moyen pour certains de nos territoires de leur éviter un isolement mortifère ».

Mardi 25 juin 2019À 14 heures 30

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 571, 2018-2019](#))

À 16 heures 45

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 17 heures 45

- Débat à la suite de la réunion du Conseil européen des 20 et 21 juin 2019

Le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 571, 2018-2019](#))

Mercredi 26 juin 2019À 14 heures 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi visant à clarifier diverses dispositions du droit électoral (texte de la commission [n° 444, 2018-2019](#)) et de la proposition de loi organique visant à clarifier diverses dispositions du droit électoral, présentées par M. Alain RICHARD et les membres du groupe La République en Marche (texte de la commission, [n° 445, 2018-2019](#))

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles (texte de la commission, [n° 580, 2018-2019](#))

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 571, 2018-2019](#))

Éventuellement Jeudi 27 juin 2019À 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, de transformation de la fonction publique (texte de la commission, [n° 571, 2018-2019](#))

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN  
E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)  
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthy  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires  
Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO  
Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Collaborateurs parlementaires  
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan  
Conception et réalisation : Laurence FANE — [laurence.fane@orange.fr](mailto:laurence.fane@orange.fr)